

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

NON à ce projet qui crée des problèmes relationnels dans le village. Les uns veulent l'argent de l'éolien et les autres subissent.

C'en est assez des agriculteurs qui s'arrogent la nature sans penser aux conséquences pour la population. Ont-ils seulement réfléchi à l'impact de la hauteur eu égard à la faible distance du village. Deux sites industriels de ce type existent déjà.

Un minimum d'empathie aurait pu leur dicter d'éviter de signer des contrats à cet endroit. Mais voilà l'appât du gain est le plus fort et c'est le leitmotiv des porteurs de projets aussi bien pour les propriétaires fonciers que pour la commune. Seront-ils à l'abri des conséquences de rester propriétaire du terrain avec une installation dont ils risquent d'être responsables juridiquement et du point de vue démantèlement dont la somme versée par le promoteur est insuffisante ?

**« Cour d'appel de Nîmes mars 2023 : le promoteur ERL, filiale du groupe Valeco (lui-même filiale du groupe allemand EnBW) a souligné qu'il n'était pas en mesure de supporter le coût du démontage de ses éoliennes (qui fonctionnent sans permis), avançant un coût de... 171.000 euros par machine. »**

Les multinationales doivent faire des profits mais aujourd'hui il vaut mieux éviter de placer dans des actions Siemens Energy depuis 2021 (-80%) ou Vestas (-50%) ou Nordex (-57%) .....

Pour le terrestre il est difficile de projeter de grands parcs, par ici ils se contentent de petits parcs qui créent ce qui est appelé mitage éolien néfaste aux paysages et à l'environnement.

C'est le cas par ici : 4 par ci, 4 par là, 6 par ci, 8 par là. Pour les petits parcs le rachat est imposé à EDF (autour de 72€ le MGW). L'électricité verte est plus chère que celle de la production nucléaire. C'est une électricité intermittente qui ne peut remplacer le nucléaire comme souvent avancé à une certaine époque par les porteurs de projet pour amener les écologistes à les accepter.

Le dernier discours politique à la COP28 est sans équivoque. Le nucléaire ne peut être remplacé ; il doit être multiplié par 3 pour assurer la consommation électrique de la France et son indépendance énergétique face à l'intermittence du renouvelable.

D'un autre côté le gouvernement veut continuer à développer le renouvelable qui coûte également cher à notre facture d'électricité.

Pourquoi ? C'est une question que je pose. Pour exporter ? C'est de la FINANCE ? N'oublions pas que ce marché est donné aux multinationales souvent étrangères. OSTWIND dans le cas présent.

Dans certaines zones de la Marne la population est favorable aux implantations d'éoliennes et ne se déplace pas lors des enquêtes publiques alors même si elles

dénaturent les paysages marnais et c'est bien triste (voir du côté de Fère Champenoise, Châlons, Vitry le François), les dommages sont moindres pour les habitants puisqu'ils sont consentants.

**Imposer des installations industrielles** ne devrait pas être le rôle des élus sans un consensus local. Il existe la possibilité de consultation citoyenne alors pourquoi s'en priver !

"L'argent" est un vecteur commercial primordial pour les porteurs de projet avec des phrases clés: "si ce n'est pas chez vous ce sera chez les voisins et vous n'aurez pas la rentabilité mais les inconvénients".

Lorsqu'on lit l'étude d'impact tout paraît sans problème alors que l'expérience des habitants proches des parcs donne des témoignages d'impacts certains au niveau sonore et visuel. (le paysage est transformé, les flashes de nuit dérangeant à l'intérieur des habitations, si le soleil passe derrière les pales ce sont les effets stroboscopiques qui dérangent et puis il y a ce bruit lancinant ...)

Les deux premiers parcs (Brie Champenoise et Soigny) sont visibles de très loin et surtout face aux vignes de Bergères sous Montmirail. Ils n'auraient jamais dû être construits mais à l'époque l'inscription au Patrimoine de l'UNESCO n'était pas effective et il n'y avait pas de charte. Aujourd'hui ne ce n'est plus le cas. Soit on dénigre cette inscription et on met en péril sa pérennité soit on la respecte.

C'est un plus pour la Marne et les 320 communes de la zone d'engagement. Le tourisme afflue. Outre les vignes ce sont aussi les lieux et les circuits de la mémoire de guerre dont à 5kms la carotte de MONDEMENT qui vont bénéficier de l'inscription UNESCO. Les éoliennes existantes sont visibles dès la sortie du village de MONTMORT à 13 kms !!!!!

Faut-il vraiment continuer à saturer d'éoliennes les hauteurs de la vallée du Petit Morin et lui faire perdre tout attrait paysager et touristique ?

Faire une différence entre les grandes plaines dénudées avec une bio-diversité minimale et les vallées boisées avec des oiseaux qui passent d'une forêt à l'autre, avec les migrateurs qui les survolent et les chiroptères qui y vivent est primordial.

Merci d'en prendre compte et de donner un avis défavorable à ce parc qui constitue un 3<sup>ème</sup> parc avec déjà 2 parcs EN TROP.